

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025	
Date d'affichage et de convocation 19 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 16 Votants : 17	Etaient présents: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Christine MAHE, Martine POULLIE, Maurice ANDRIEU, Georges BIRBA, Gilles MEKLER, Olivier BECRET, Kadidiatou DIEBKILE, Benoît FARRAN, Olivier VELIN, Elodie SIMONE, Francis KLEIJN et Flavien PARISI. Pouvoirs: Jean-Jacques PERCHAT à Elodie SIMONE. Absents: Djemaï LASSOUED, Thierry TABORSKI, Thierry MARIN-CUDRAZ, Stéphanie DE CAMPOS, Estelle BOCKEL, Caroline THUEZ, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE. Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Martine POULLIE

2025-027 – FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CARPF AU TITRE DE LA HAUSSE DE LA POPULATION RUE DES FAUVETTES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2334-42 ;
Vu le Fonds Départemental d'aides à l'investissement des collectivités, du Conseil départemental du Val d'Oise, notamment la rubrique 2 Mobilités - Dispositif « ARCC VOIRIE » ;
Vu le plan de financement ci-dessous ;
Considérant que le montant estimatif pour les travaux d'aménagement de la rue des Fauvettes est de 889 837€ HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement suivant des travaux d'aménagement de la rue des Fauvettes

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES FAUVETTES				
Dépenses		Subventions		
Projet « travaux d'aménagement de la rue des Fauvettes »		Aide CD95 « ARCC – VOIRIE »	13,49%	120 000€
889 837€ HT		Plafond des dépenses éligibles : 30% de 400 000€ soit 120 000€ déjà sollicités		
		Aide SDEVO	11,65%	103 646,72€
		103 646,72€ déjà sollicités		
		CARPF	34,43%	666190,28 -333 095,14= 333 095,14€
		50% du reste à charge de la commune après les subventions		
Total des dépenses	889 837€ HT	Total des subventions		556 741,86€
Dépenses à la charge de la commune pour le projet (HT)= 333 095,14€				
Montant des travaux HT - subventions				

- **SOLLICITE** un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France à hauteur de 333 095,14 € pour les travaux d'aménagement de la rue des Fauvettes
- **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Le Secrétaire,

Martine POULLIE



Le Maire,

Yves MURRU



Fait et délibéré le 25/06/2025

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie

Le compte-rendu de la délibération ci-contre

Le Maire certifie exécutoire la présente,
transmise en sous-préfecture de Sarcelles